

# AREN

Association des Résidents Economiques Nîmois  
des zones urbaines sensibles

## AGENDA

Durant la période estivale vous pouvez continuer à nous joindre, aux horaires habituels :

par téléphone au : 04 66 23 55 26  
par courriel : arenzfu@aliceadsl.fr

## ANNONCES ZFU

### IMMOBILIER

#### Vente :

\*Bureaux de 207m<sup>2</sup> + 160m<sup>2</sup> d'entrepôt, 160 000 € l'ensemble.

Le local bureaux inclut le câblage pour 14 postes informatiques, un câblage pour un réseau téléphonique, une pièce d'archivage de 40m<sup>2</sup> et 7 places de parking privatif.

#### Location :

\*Bureaux neuf de 231 m<sup>2</sup> divisibles en 2 lots de 155 et 76m<sup>2</sup>. Climatisation réversible. Km Delta.

\*Local aménagé en bureau de 16 m<sup>2</sup>. Avec possibilité de louer une cour et/ou partie de hangar couvert. Parking gratuit et nombreux. Prix à partir de 400€ charges comprises.

Avenue du Maréchal Juin.

Pour obtenir les coordonnées de ces annonces, contactez nous par tél. ou mail.

## EMPLOI

\***Houda BOUNAH** - Gestion des Ressources Humaines et Conseil en Droit social

Formation : Master 1 Droit mention Droit Social, Faculté de Droit de Montpellier et licence en Droit, Faculté de Droit de Montpellier.

Expériences professionnelles :

- Assistante de Gestion et Conseil en Droit Social- Société des transports en commun de Nîmes, filiale du groupe Kéolis.

- Responsable en remplacement du foyer logement Enclos Rey-Centre communal d'action sociale de Nîmes

\* **Ramzi BOUNAH** - Alternance en BTS Bâtiment  
Formation : Bac Génis civile et BAFA – Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur – C.E.M.E.A, Nîmes.

Expériences professionnelles :

Manœuvre – Chantiers de construction et de rénovation de maisons individuelles – Entreprise Construction du Sud, Nîmes.

Manœuvre – Chantiers de construction et de rénovation de maisons individuelles – Entreprise Construction du Sud, Nîmes.

CV disponibles sur le site d'AREN à <http://arenzfu.org> dans la rubrique emploi.

Lettre Mensuelle N° 76 – août 2010

**RASSEMBLER, INFORMER, REPRESENTER**

## SERVICES AUX ENTREPRISES

### QUESTION / REPONSE

**Quelles entreprises sont éligibles au dispositif suite à un transfert en ZFU ?**

Sont concernées les entreprises remplissant les conditions générales de secteur d'activité, d'effectif, de chiffre d'affaires, de total du bilan... déjà existantes et qui souhaitent s'installer en zone franche.

Le transfert dans un périmètre ZFU ouvre droit au dispositif au même titre qu'une création d'entreprise.

Sauf si :

\*l'entreprise a déjà exercé son activité dans une autre ZFU. Dans ce cas l'exonération ne s'applique que pour la durée restant à courir.

\*elle a bénéficié des avantages ZRU ou ZRR dans les 5 années précédant le transfert.

L'exonération de charges patronales s'applique aussi bien aux salariés présents avant le transfert qu'aux salariés embauchés après le transfert. Tous doivent remplir les conditions de durée de contrat (CDI ou CDD de minimum 12mois) et de volume horaire (16h hebdomadaires au moins).

A partir de la date d'installation en ZFU, l'entreprise est soumise à la clause d'embauche locale (c'est à dire qu'un tiers des salariés doit être résident en ZFU ou ZUS). Elle s'apprécie sur le total des embauches suivant la date de transfert et non sur l'effectif global.

#### Modalités pratiques :

Lors du transfert et si elle est éligible, l'entreprise doit se conformer à toutes les formalités administratives (déclarations auprès des services des impôts et de l'URSAFF).

*Attention, cet article n'a pas de valeur juridique étant donné la diversité des cas particuliers et l'évolution de la réglementation. Pour plus d'information contactez AREN au 04 66 23 55 26 ou par mail [arenzfu@aliceadsl.fr](mailto:arenzfu@aliceadsl.fr)*

## OFFRE D'EMPLOI

\*Urgent, Entreprise recherche un(e) infographiste en CDI embauche immédiate. Résident ZFU.

\*Cherche candidats résident Pissevin - Valdegour pour CDD dans la restauration collective, autonome, accueillant et dynamique. S'adresser à AREN rapidement au 04 66 23 55 26 ou envoyer CV à [arenzfu@aliceadsl.fr](mailto:arenzfu@aliceadsl.fr)

Pour la diffusion de vos annonces :

Tél. : 04 66 23 55 26 / mail : [arenzfu@aliceadsl.fr](mailto:arenzfu@aliceadsl.fr)

**Cette rubrique n'a pas une vocation commerciale et s'adresse uniquement aux entrepreneurs (hors professionnels immobilier) et particuliers.**



Parc Kennedy Bat. C. 285, rue Gilles Roberval- CS52030 - 30900 Nîmes  
Tel : 04.66.23.55.26 – Fax : 04.66.02.42.32 – Email : [arenzfu@aliceadsl.fr](mailto:arenzfu@aliceadsl.fr) - Site Internet : [www.aren-zfu.org](http://www.aren-zfu.org)

Association des Résidents Economiques Nîmois des Zones Urbaines Sensibles de Nîmes et du Gard

Régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - SIRET 47901792300018 - N° de récépissé de déclaration de création de l'Association à la Préfecture du Gard : 0302017806

Si vous ne désirez plus recevoir notre lettre mensuelle merci de nous en informer par courriel